

L'École dans son rapport avec son environnement social et urbain

Perspectives historiques et débats contemporains

Le système scolaire français développé au milieu du XIX^e siècle s'est érigé sur le principe de constitution d'un État-Nation, dans un contexte où la société se compose de communautés rurales homogènes et closes. L'urbanisation, la massification scolaire, la décentralisation et l'évolution du travail impactent l'École et modifient sa relation à son environnement.

L'instruction devenue une affaire d'État

Sous l'Ancien Régime,

l'Église assure l'éducation. D'importantes disparités existent entre filles et garçons, entre villes et campagnes.



La Révolution

fait émerger la volonté de créer et d'organiser une instruction publique commune à tous les citoyens.

— 1792

Le Projet d'instruction publique de l'Assemblée nationale vise l'égalité des âges et des sexes devant l'instruction, l'universalité, la gratuité de l'enseignement élémentaire et la liberté d'ouverture des écoles.

— 1833

La loi Guizot oblige les Communes à pourvoir à ce que les enfants qui l'habitent reçoivent l'instruction primaire.

— 1858

Sous le Second Empire, la qualité des bâtiments devient un objectif de l'État.



Sous la Troisième République,

il s'agit de soustraire l'enfant à l'influence de l'Église, de former des citoyens partisans de la République une et indivisible.

— 1878

La politique de subventions pour la construction des écoles impose des normes d'hygiène dictant l'architecture scolaire.

— Au cours des années 1880,

l'enseignement devient gratuit, obligatoire et laïque.

— Dans l'École de la République,

l'ambiance est au projet pédagogique basé sur le cours magistral donné par le maître, détenteur du savoir, à des élèves, qui sous leur blouse sont dévêtis de leurs particularités socio-culturelles.



Après-Guerre

L'École doit faire face aux mutations sociale, économique, géographique et démographique.

— L'explosion scolaire

La population française devenue urbaine, les vagues d'immigrations des années 1930 et 1960, le baby-boom et les besoins de hausse des qualifications, obligent la construction de nouveaux bâtiments scolaires.

— 1963

Naissance de la carte scolaire, outil de régulation de la scolarisation des élèves, plus nombreux et scolarisés jusqu'à 16 ans.

— Entre 1965 et 1975

2 354 collèges sont bâtis, soit un collège par jour ouvrable pendant dix ans.



L'École intégrée à son environnement local

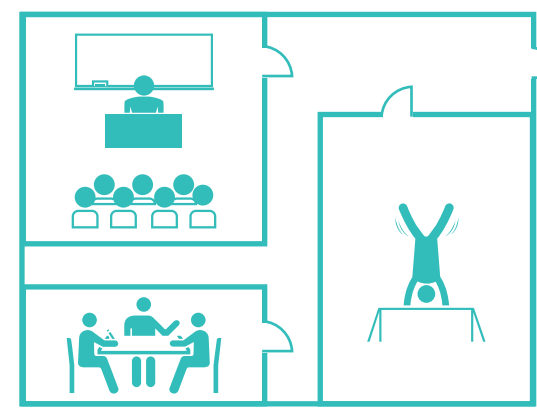
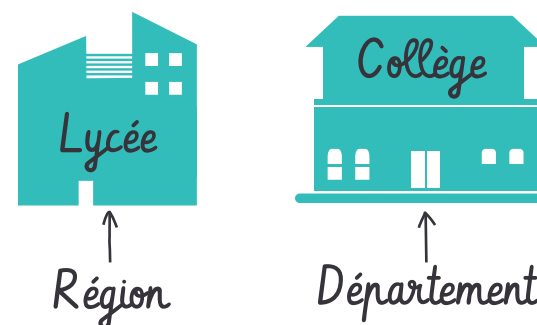
1986

Les lois de décentralisation renforcent le rôle et la responsabilité des collectivités locales (les lycées aux régions et les collèges aux départements).

Aujourd'hui

Les salles de classe s'adaptent aux évolutions pédagogiques : travail en groupe, gymnases, etc. Les espaces collectifs sont pensés pour être agréables au regard et à vivre.

— Les établissements ont une utilisation partagée dans un souci de rentabilité. Collège et lycées accueillent par exemple des associations. Cela permet l'insertion des bâtiments dans leur environnement et une perméabilité entre le scolaire et le social.



Quelle relation École/Environnement social et urbain pour demain ?

La montée des violences à l'École, la perte d'autorité des enseignants, la montée de leur sentiment de déclassement, les lacunes scolaires et l'exigence sociale vis-à-vis de l'École réinterrogent son rôle, ses missions et ses relations avec l'environnement extérieur. Différentes postures émergent.



La posture démocratique : l'École comme « lieu de vie et de socialisation »

— L'École comme lieu d'apprentissage de la vie interfère avec l'espace de la famille, du quartier, de la ville, permettant une articulation de l'identité scolaire et de l'identité sociale.

— 1999 : L'institution de l'« heure de vie de classe » traduit la posture d'une École devenue lieu de réflexion, les élèves s'expriment et débattent avec les adultes sur des thèmes variés.

— Les enseignements ont évolué : l'éducation aux NTIC, à l'environnement, à la sécurité routière, etc. constituent autant de savoirs à transmettre, venant complexifier les missions de l'École.



La posture républicaine : « sanctuariser » l'École et l'espace scolaire

— L'École doit redevenir un « temple du savoir » qui ne doit pas se laisser corrompre par le monde extérieur.

— Les tenants de l'École républicaine préconisent un retour des règles et des rites dans l'espace scolaire (livrets des droits et devoirs de l'élève, uniformes, etc.) ainsi qu'un recentrage des enseignements sur les savoirs fondamentaux (lecture, écriture). Ici l'École doit se différencier des autres lieux de vie.